

Signature d'engagement en centre de formation

Par **lineback**, le **24/06/2013** à **18:32**

Bonjour,
je ne sais pas si je suis dans la bonne section, mais après recherche je n'ai pas trouvé de réponse à mon problème.

Actuellement en recherche de contrat de professionnalisation, je suis admis dans deux centres de formation mais n'ai pas encore fait mon choix sur l'un des deux.

L'un des centres me demande de signer une "acceptation d'admission" avec une mention "je m'engage à suivre la formation"

Quel le poids juridique de ce papier? suis-je lié après signature?

je tiens à garder le choix du centre de formation.

Par avance merci pour votre aide.